

Rattrapages/transfert de dossier

Par **LouloueT**, le 13/08/2018 à 16:32

Bonjour,

Je souhaiterais savoir comment se passe un transfert de dossier, mais plus particulièrement savoir si quand on change de Fac, qui ne pratique pas la retenue de la meilleure des deux notes après les rattrapages, si en changeant de Fac et en allant dans une autre fac qui pratique cela, si je pourrais bénéficier de ma meilleure note.

Plus concrètement, si ma nouvelle Fac accepterait de garder ma note de première session. Comme il est fait dans certaines facs, malheureusement cette année ma faculté a souhaité ne plus pratiquer la retenue de la meilleure note me trouvant très embêté.

En sachant que ma deuxième session de rattrapage, je me suis complètement foiré, tandis que ma première session j'étais pas loin de la moyenne.

Merci d'avance pour vos réponses

Par **Isidore Beautrelet**, le 14/08/2018 à 11:22

Bonjour

Il faut vous renseigner auprès de la scolarité de la fac que vous souhaitez intégrer.

Cela dit, changer de fac juste pour pouvoir valider administrativement son année, je trouve le procédé complétement absurde, mais bon ...

Par **LouloueT**, le 14/08/2018 à 14:18

Merci pour ta réponse !

Non non, je ne partage pas le même avis en sachant que j'ai accès à ma troisième année en conditionnelle, avec une deuxième année ou je suis majeur de ma promo dans plusieurs matières, mais il me reste une matière de première année : perdre une année pour une matière de première année c'est embêtant en sachant qu'avec ma note de 1 et session c'était Bon donc c'est pour cela ..

Par **Isidore Beautrelet**, le **14/08/2018** à **14:36**

Vous auriez dû préciser tout cela dans votre premier message car je comprends mieux votre frustration et votre démarche.

Il est en effet rageant de ne pas pouvoir passer en LD3 à cause d'une matière de ID1. Et ce d'autant plus que vous avez fait une excellente LD2.

Cela dit, le jury ne pouvait pas faire autrement. Il doit respecter le règlement et ne peut pas faire "cadeau" d'une matière.

D'ailleurs pouvez-vous nous dire de quelle matière il s'agit ?

Quoiqu'il en soit seule la scolarité de la fac que vous visez pourra répondre à vos interrogations.

Par **LouloueT**, le **14/08/2018** à **15:38**

En effet, surtout que il m'a été dit clairement droit dans les yeux que j'avais ma conditionnelle, donc mon passage en troisième année, mais ce qui bloquait c'était juste ma matière de première année. Mais ce qui m'agace le plus c'est que l'année dernière il pratiquait cette méthode, et cette année ils ont changé le mode de fonctionnement sans prévenir les élèves. Cette matière en particulier en première année ça fait au moins six fois que je la repasse huit fois je ne sais même plus, j'avais atteint la barre des huit à la première session en droit constitutionnel.

Et honnêtement, passer à côté de ma troisième année, et perdre une année pour une matière de première année, je trouve ça vraiment aberrant est nul...

Par **vongola**, le **15/08/2018** à **00:19**

Bonsoir, si j'ai bien compris vous êtes passé en L2 en étant AJAC, mais vous vous retrouvez bloquer par les résultats obtenus en première année ?

C'est l'inconvénient de ce statut qui contrairement à ce que pense beaucoup d'étudiants n'est pas toujours une chance.

Enfin bref, pour votre cas je crois malheureusement que les règles de l'université ou vous avez passé vos examens sont celles qui s'appliquent, (j'ai un ami qui était dans la même situation) ce qui quelque part est normal puisque à ce moment précis vous étiez étudiant dans cette université, donc je ne vois pas vraiment au nom de quoi une autre université aurait son mot à dire. En tout cas courage le droit constitutionnel est une matière passionnante pour qui veut l'apprécier!

Par **Isidore Beautrelet**, le **15/08/2018** à **08:43**

Bonjour

[citation] Enfin bref, pour votre cas je crois malheureusement que les règles de l'université ou vous avez passé vos examens sont celles qui s'appliquent [/citation]

C'est bien ce qu'il me semblait.

[citation] En tout cas courage le droit constitutionnel est une matière passionnante pour qui veut l'apprécier! [citation]

C'est surtout que c'est une matière fondamentale !
Voilà pourquoi le jury ne peut pas vous faire de cadeaux.

Je crains que malheureusement vous devez vous résigner à redoubler votre LD1 pour cette matière.

Si votre fac propose du tutorat alors il serait judicieux d'y participer

Quoiqu'il en soit n'hésitez pas à venir sur le forum si vous avez des questions .

Je vous souhaite bon courage.